

LE "SCANDALE" DU BILINGUISME

Françoise Gadet, Gabrielle Varro

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2006/2 n° 116 | pages 9 à 28

ISSN 0181-4095

ISBN 2735110974

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2006-2-page-9.htm>

Pour citer cet article :

Françoise Gadet, Gabrielle Varro « Le "scandale" du bilinguisme », *Langage et société* 2006/2 (n° 116), p. 9-28.
DOI 10.3917/l.s.116.0009

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le “scandale” du bilinguisme

Françoise Gadet

Université Paris X (Nanterre)

gadet@u-paris10.fr

Gabrielle Varro

Laboratoire Printemps (CNRS, UVSQ)

gabrielle.varro@printemps.uvsq.fr

Le bi- ou plurilinguisme, longtemps traité par des spécialistes relevant de différentes disciplines selon un éclairage mettant en évidence sa péjoration face à l'idéal supposé de monolinguisme, se trouve aujourd'hui en position de réévaluation, avant tout pour des raisons d'évolutions historiques et sociales qui ébranlent les conceptions traditionnelles des situations de contacts de langues. Ne serait-ce qu'en Europe (puisqu'il sera le cadre essentiel où nous nous situerons dans cette livraison de *Langage & Société*) : éclatement de la Yougoslavie ou de l'Union Soviétique, nouvelles migrations venues de pays de l'est, fixation de migrations venues du sud, flux constant et plus ou moins instable de nouvelles arrivées. Même si les situations peuvent fortement différer, la globalisation provoque sur toute la planète des déplacements de populations, donc de locuteurs, donc de langues ; donc de nouvelles modalités de contacts.

Le thème du bi- ou pluri-linguisme¹ apparaît ainsi de pleine actualité. Cependant, nous pensons que ce n'est pas seulement un objet de recherche à la mode : d'une part, en offrant de nouveaux

1. Nous emploierons ces deux termes de façon plus ou moins équivalente, avec l'idée que ce qui est important, c'est l'absence du "Un" ; peu importe alors qu'il y ait deux langues ou davantage (voir partie 3).

développements théoriques aux disciplines qui l'abordent, il ouvre des perspectives d'interdisciplinarité ; d'autre part, il produit des effets bien au-delà du champ du plurilinguisme, en participant d'une perspective que l'on pourrait dire d'écologie des langues, conçue comme l'étude des langues dans leur environnement.

I. Inflation et instabilité terminologiques

Nous présenterons ici de façon entrecroisée un récapitulatif du thème du bilinguisme, les difficultés qu'il y a à stabiliser la terminologie, quelques points qui nous semblent constituer des lieux de débats, en même temps que les articles de ce numéro, dont nous considérons qu'ils s'inscrivent parfaitement dans les questionnements de fond que nous allons maintenant exposer.

Les études sur le plurilinguisme ont connu une certaine envolée depuis une quarantaine d'années, et c'est en cette période qu'ont été engendrées des séries de définitions. Elles prennent souvent la forme d'oppositions, qui ont l'inconvénient d'inciter à penser de façon binaire, alors que les situations de bilinguisme sont d'une extrême diversité, et se présentent plutôt en continuum. Les flottements et imprécisions terminologiques de ce champ encore en émergence ne sont d'ailleurs pas étrangers aux difficultés conceptuelles qu'on y rencontre.

Il existe déjà beaucoup de bilans et de travaux faisant référence, auxquels nous nous contenterons de renvoyer (voir par exemple Hamers & Blanc 1983, Lüdi & Py 1986, Tabouret-Keller 1998, Romaine 1989, Deprez 1994, Edwards 1994, Milroy & Muysken 1995, pour ne citer que quelques travaux récents ; voir leurs synthèses et leurs bibliographies). Nous chercherons plutôt à revenir de façon critique sur les débats en cours et sur des notions qui soulèvent des problèmes de catégorisation, à la fois dans la nomination et la localisation des frontières des langues.

Pour qu'il y ait plurilinguisme, il faut qu'il y ait contact de langues ou de locuteurs, ce qui se produit partout et constamment. Ces contacts relèvent de plusieurs types : contacts frontaliers (indigènes ou non, plus ou moins hérités de l'histoire) ou effets de déplacements de population (par conquête ou par migration, individuelle – temporaire ou définitive – ou économique, en famille ou en groupe).

Les êtres humains sont toujours parvenus à communiquer au-delà des frontières de langues, que ce soit par des *linguas francas* (langues de grande communication, ou simplification de langue-s existante-s), dont les *pidgins* sont un aboutissement relativement stabilisé, ou par l'acquisition plus ou moins complète de la langue de l'autre, avec pour conséquence l'existence de « passeurs » : traducteurs ou bilingues.

Le premier objet d'une nécessaire mise au point concerne le terme même de *bilinguisme* / *plurilinguisme*². Faute de critères objectifs et qualitatifs permettant de le définir (voir point 2), les discussions sont toujours vives pour établir s'il y a un seuil à partir duquel des locuteurs peuvent être dits bilingues (voir plus loin la discussion sur la « mesure » du phénomène). Les oppositions classiques, sur lesquelles nous allons revenir, pour satisfaisantes qu'elles puissent paraître sur un plan théorique, laissent en général dans l'implicite ce que le bilinguisme peut être en soi.

Un vieux préjugé en a fait un phénomène exceptionnel, lié à l'idée qu'il faut que la maîtrise des deux langues soit à la fois parfaite et équilibrée dans différentes fonctions, ce qui est rarement le cas. C'est là un effet d'une réflexion partant des langues et non de la personne et de son répertoire, et un effet d'une conception puriste (voir point 3) que de penser les deux langues du bilingue comme clairement séparées, et le bilinguisme comme la juxtaposition de deux unilinguismes. Le préjugé concomitant est l'interrogation sur les facultés cognitives du bilingue car quand les langues sont ramenées à une perspective de « conteneur », on peut penser que ce qui est gagné dans l'une est perdu pour l'autre³. Et il est bien vrai que le bilingue s'insère d'emblée dans la tension fondamentale entre fonctions des langues, que Saussure a nommées *intercourse* et *esprit de clocher* (pôle communicatif *vs* identitaire ou grégaire).

2. Rita Franceschini (2004) note que là où les langues latines parlent de « plurilinguisme », les langues germaniques utilisent plus volontiers « multilinguisme ». Le français perd ainsi le parallèle avec « multiculturel » et « multiculturalisme ». Pour désigner une seule langue, il alterne *unilinguisme* et le monstre dérivationnel gréco-latin *monolinguisme*.

3. Mais on peut aussi regarder les choses sous un tout autre angle : ainsi, Einar Haugen (1961) soulignait que, si le répertoire du bilingue était moins grand que celui d'un monolingue dans chaque langue, en additionnant les deux il était au contraire plus grand !

Les classifications des contacts de langues portent sur l'individu, la famille, le groupe ou l'État. Le bilinguisme est dit *précoce* ou *tardif*, *coordonné* ou *composé*, selon que les deux langues sont acquises en même temps ou successivement, avec des effets sur la conceptualisation (déjà discutés chez Weinreich 1953). Il peut être *actif* ou *passif*, en apprentissage *naturel* ou *guidé* ; et, sauf sur les terrains où le bilinguisme des populations défavorisées est regardé avec suspicion (voir par exemple Bénisti cité in Zirotti ici-même), on ne parle plus guère aujourd'hui d'*additif* ou de *soustractif*. Il peut enfin être plus ou moins *harmonieux* ou *douloureux* (De Houwer ici-même sur l'acquisition familiale). Au niveau des relations sociales avec le pays, les langues du bilingue peuvent être en position *dominante* ou *minorée*. Les différents modes de contacts produisent des modalités de bilinguisme aux implications diversifiées (Hamers & Blanc 1983 distinguent le niveau individuel et le niveau étatique à travers les deux termes de *bilingualité* et *bilinguisme*), mais on peut aussi étudier les niveaux du groupe ou du réseau, surtout dans la migration. Il y a forcément des points de contact entre ces différents modes de classements (individu, famille, groupe, État) et Suzanne Romaine (1989) a avancé une tentative de typologie de cas de figures mettant en cause plusieurs langues selon la composition du couple parental, la présence ou non d'une communauté de soutien, et le statut des langues dans le pays.

Les bilingues s'avèrent aussi pratiquer ce qui a longtemps été tenu pour la « part noire »⁴ du bilinguisme : les parlars « mixtes ». Tous les termes désignant ce phénomène, pourtant très courant, ont des connotations dépréciatives (mélange, métissage, hybridation, contamination) et ont le défaut de traiter les deux langues comme des entités stabilisées. Ces pratiques ont ensuite été réhabilitées en tant que ressources identitaires des bilingues entre eux (« parler bilingue » chez Lüdi & Py 1986/2003, Lüdi 2004). Carol Myers-Scotton (1993) parle des difficultés de les reconnaître comme objet d'étude, en rappelant que les chercheurs « n'entendaient » pas ces phénomènes (qui existaient pourtant forcément) avant que le terme « alternance codique »

4. « Part noire » à la lumière de la croyance en l'existence de langues bien identifiables, qui interdit de les amalgamer, de ne pas les respecter en tant qu'objets intangibles.

(*code-switching*) ne soit devenu d'usage courant dans le paysage du bilinguisme. Ce thème est traité par Ben Rampton ici-même, à travers l'analyse d'un corpus en contexte scolaire britannique.

Tous les pays d'Europe ayant aujourd'hui, à un degré ou à un autre, affaire au bi- ou plurilinguisme comme héritage historique ou compte tenu des migrations, peut-on tirer des généralisations ? On a pu se demander si nous étions désormais parvenus à une phase d'accumulation du savoir sur le bilinguisme, permettant de tirer parti du savoir constitué à partir des nombreuses monographies existantes. Les situations européennes mettant en cause le plurilinguisme, et en particulier la française (Gadet à paraître), apparaissent aujourd'hui particulièrement labiles. On ne citera que quelques exemples de lieux de débats :

1) Peut-on commencer à avancer vers des tentatives de typologies, parfois plus utiles que de grandes théorisations : sur les individus, les familles, les cadres scolaires, et les situations nationales ? (Romaine 1989 sur les individus, Deprez 1994 sur les familles ; Ferguson 1959 sur la diglossie, Haugen 1972 sur l'écologie) ;

2) Y a-t-il des schémas qui se reproduisent ? Par exemple : les enfants d'une même famille parlant français entre eux et la langue d'origine avec les parents, avec des nuances selon la place dans la fratrie, les plus jeunes étant davantage franco-dominants (voir Varro 1984), voire devenus des *bilingues passifs*⁵ ?

3) Y a-t-il des généralisations possibles sur l'ethnicité et la constitution d'identités de groupe ? Quelle est la part prise par le langage dans la question des discriminations, en particulier dans le travail et dans la vie quotidienne ? (voir Payet & van Zanten 1996 et Zirotti ici-même, sur l'école, la législation, et le rapport entre la loi et les pratiques effectives).

4) Ce qui a pu être observé dans les années 1970 n'est plus toujours d'actualité aujourd'hui, avec la pérennisation d'installation de nouvelles populations en Europe (voir Deprez ici-même, à propos des nouvelles migrations et des nouvelles façons de vivre sa migration) ;

5) La différence entre hommes et femmes, et le rôle moteur des femmes dans le maintien ou l'abandon du bilinguisme ou le transfert

5. Ce terme n'est pas très heureux, car la compréhension d'une langue n'est pas une opération passive.

de langue, question sociolinguistique identifiée depuis longtemps (voir le rôle des femmes lors de la guerre de 1914, ou le créole dit « langue paternelle » aux Antilles). La rapidité des changements se voit par exemple dans l'évolution des attitudes des mères africaines en France (par exemple, Leconte 1997) ;

6) Les communautés migrantes ne se comportent pas de façon semblable devant le bilinguisme. À côté des communautés déjà assimilées, certaines, comme les Turcs, se situent à un pôle extrême, du fait qu'il s'agit d'une migration récente, d'individus d'un niveau éducatif limité, dont l'organisation sociale est caractérisée par une fermeture sur l'ensemble famille-groupe-religion... (voir Kallmeyer 2004 sur la deuxième ou troisième génération de Turcs en Allemagne, où la migration turque est plus ancienne qu'en France, et Akinci ici-même).

Le panorama que nous proposons dans cette livraison de *Langage et Société* est centré sur un horizon européen, mais nous espérons que les articles permettront de regarder toutes ces questions de façon plus générale.

2. L'apport interdisciplinaire aux études sur le plurilinguisme

Une des thèses que nous défendons dans ce numéro est la nécessité, pour aborder le plurilinguisme, d'éclairages confrontant les disciplines, comme c'est le cas, par exemple, dans une vision écologique (Calvet 1999) qui s'applique aisément au bilinguisme. C'est d'ailleurs cette certitude que veut refléter le choix de nos auteurs dans une diversité d'engagements disciplinaires, entre sociologie, sociolinguistique, psycholinguistique, didactique, sciences de l'éducation, histoire ou psychanalyse. Bien qu'elle ait depuis peu pris une véritable place dans les champs de « contacts de langues » et de « sociolinguistique de la migration », la problématique du plurilinguisme, malgré une époque de globalisation et de mobilité des locuteurs (Blommaert 2003), demeure marginale dans toutes les disciplines. Il n'est pas saugrenu de se demander pourquoi le plurilinguisme et les contacts de langues⁶ n'ont pas mieux abouti à constituer une discipline en soi, et

6. Dont les deux volumes de *France, pays multilingue* (Vermès & Boutet 1987) constituent une somme pluridisciplinaire, avec des contributions de chercheurs en sociologie, linguistique, psychologie, psycho-pathologie, didactique, histoire, sociolinguistique, droit, sciences politiques, sciences de l'éducation...

sont demeurés relégués en des positions subsidiaires et marginalisées au sein des sciences du langage ou de la sociologie des migrations. On reviendra sur cette question plus bas, car nous y voyons un avatar de la confrontation entre le « Un » et le multiple (voir point 3).

L'attitude adoptée par les chercheurs face au bilinguisme apparaît en effet devoir faire l'objet d'interrogations. Est-ce un hasard si la littérature scientifique le concernant dégage si souvent un ton apologétique ou défensif⁷ ? Voici par exemple comment s'ouvre l'ouvrage de Claude Hagège 1996 : « Est-ce une anomalie pour un être humain que de posséder trois pieds ? Ou deux nez ? Oui, certainement. Il ne peut s'agir que de situations extrêmement rares... ». On devine où il veut en venir – à souligner qu'au contraire les situations de bilinguisme sont particulièrement fréquentes – mais l'image choisie n'est pas anodine : elle est typique de la posture défensive où les chercheurs se retranchent souvent dès qu'il s'agit de circulation entre deux ou plusieurs langues.

Une perspective pluridisciplinaire fait ressortir l'incontestable et regrettable étanchéité entre disciplines dans les sciences humaines, en rendant patent le fait que des thèmes émergeant dans l'une ont déjà été abordés ailleurs, parfois depuis longtemps. Ainsi, par exemple, des sociolinguistes qui s'aperçoivent aujourd'hui que l'identité des groupes se module selon le pays d'installation, pourraient avec profit revenir aux travaux de l'historienne Nancy Green (2002), qui a montré l'impact d'une telle comparaison à travers l'exemple de groupes juifs installés à New York, Paris et Londres. Elle montre en effet que ces groupes manifestent davantage de ressemblances avec les autochtones de leur ville d'installation qu'entre eux, ce qui va à l'encontre des conceptions de ceux qui persistent à généraliser et catégoriser (« les Juifs »). Une fois le bilinguisme reconnu comme n'étant pas nécessairement parfait et total, le souci d'en mesurer l'étendue se fait jour. Après une longue période où les bilingues ont été vus comme en infériorité (surtout parce qu'on mesurait les deux langues à l'aune d'une seule), on en est venu à suggérer l'idée d'égalité, voire

7. Les chercheurs sur le bilinguisme ont longtemps été majoritairement des bilingues ou des descendants d'immigrés. Tel n'est plus forcément le cas aujourd'hui, ce qui constitue un bon signe d'une meilleure reconnaissance en cours de ce champ.

de supériorité, des bilingues par rapport aux unilingues, sur le plan des aptitudes métalinguistiques et cognitives et de la flexibilité (voir les travaux pionniers de Lambert au Québec, à partir des années 1950). D'autres chercheurs poursuivent un objectif qualitatif d'approfondissement des pratiques réelles des locuteurs, dévoilant des « politiques linguistiques familiales » et l'étendue de la pratique d'un « parler bilingue » qui traversent les groupes sociaux, laminant au passage le préjugé encore répandu que le bilinguisme serait le privilège des élites (Lüdi & Py 1986/2003, Deprez 1987). En effet, observer le bilinguisme dans un « type » d'enfant ou de famille qui se trouve par ailleurs souvent appartenir aux couches favorisées, reproduit la dichotomie entre un bilinguisme « additif » (qui serait typique des élites) et un bilinguisme « soustractif » (souvent identifié avec les familles migrantes, et risquant de déboucher sur la notion infériorisante de *semilinguisme*). Il a été souligné que les langues sont catégorisées suivant la manière dont le statut du groupe auquel elles sont associées est perçu dans une société donnée (Appel & Muysken 1987, Extra & Verhoeven 1993). *A contrario*, les raisons pour lesquelles nombre de couples de couches favorisées ne socialisent pas leurs enfants de façon bilingue n'ont pas été assez explorées⁸ (voir De Houwer, ici-même).

Le stéréotype sur le bilinguisme d'élite *vs.* de masse a été battu en brèche dans les années 1990 par une grande enquête sur les familles migrantes dans les pays scandinaves (Boyd *et al.* 1995). Un des apports de cette recherche a été d'éviter la pré-catégorisation des sujets, en traitant dans le même cadre le développement bilingue d'immigrants vietnamiens, turcs, finlandais, nord-américains et de leurs enfants. Loin d'opérer des distinctions selon l'origine socio-économique et nationale, l'approche était inductive, analysant les variables de manière transversale à travers tout l'échantillon. Certes, des facteurs sont apparus plus caractéristiques d'un groupe national que d'un autre. Mais il était intéressant d'observer le développement bilingue des enfants d'immigrants nord-américains mariés avec des

8. Bien des couples possédant des langues différentes choisissent de ne pas les parler toutes à la maison ou avec les enfants : le plus souvent, c'est la langue majoritaire du pays de résidence qui devient la langue familiale.

Finlandais, chez qui c'est le finlandais qui devenait la langue dominante et non l'anglais, malgré son statut international (Latomaa 1998).

Le champ des études sur le bilinguisme peut *grosso modo* être découpé en deux approches, l'une qui mesure, l'autre pas. En se fondant sur l'observation des pratiques ou des « stratégies » familiales (« un parent/une langue », « code-switching », « mixing », etc.), ou sur des entretiens et tests, des *linguistes et psycholinguistes* s'efforcent de mesurer le degré de fluidité, la richesse lexicale, la reconnaissance phonémique, les aptitudes cognitives, les compétences comparées des bilingues et des unilingues, la conscience linguistique (*language awareness*), les niveaux de compréhension et la production à l'oral et à l'écrit, etc. des sujets bilingues (Akinci ici-même). Au contraire, des *sociologues et sociolinguistes* se sont plutôt montrés intéressés par la vie des langues en société, les identités et la transmission intergénérationnelle. Il est chez eux rarement question de mesurer le bilinguisme car c'est la valeur symbolique et le plan identitaire, indépendamment de son actualisation, qui leur semblent importants, plus que le niveau de compétence. Cette approche est portée par les enjeux politiques et sociaux des situations de contacts de langues et de cultures (Rampton ou Zirotti ici-même), en soi symboliques. Les deux approches se retrouvent sur l'identification de facteurs pouvant déterminer des différences, facteurs démographiques, sociaux, psychologiques, personnels (histoires de vies) ou idéologiques (attitudes, motivations, besoins identitaires...).

Même quand l'autre langue n'est pas du tout parlée dans une famille (quelle qu'en soit la raison), l'enfant est au courant de son existence dans le répertoire du père ou de la mère, donc dans sa propre histoire et celle de sa famille. On ne peut pas ignorer l'attachement symbolique à une langue sous prétexte qu'elle n'est pas actualisée, on ne peut pas refuser de reconnaître les ramifications de ce « bilinguisme symbolique » (Prieur, ici-même ; voir aussi Robin 2003). Une telle proposition, un peu provocatrice, a le mérite de reposer le problème concret de savoir ce qu'est, en fin de compte, le bilinguisme et, partant, comment l'évaluer. Mais ni la mesure ni la définition du bilinguisme ne sont la préoccupation principale des sociologues du langage, qui s'intéressent plutôt à ses effets sociaux

(constitution de groupes et d'identités, stigmatisation ou valorisation des individus, discriminations, effets des réalités sociales – institutions, croyances, attitudes, représentations – sur les locuteurs de langues différentes en contact).

En fait, nous savons encore relativement peu de chose sur le bilinguisme, et de nombreux aspects de ce « savoir » apparaissent faussés. Paradoxalement, au fur et à mesure que les recherches s'accumulent, on prend de plus en plus conscience de la profonde difficulté à *définir le bilinguisme* (voir nos interrogations en première partie sur les classifications dichotomiques). On peut renvoyer à une enquête menée récemment dans différents pays européens, dans laquelle on proposait à des individus ou des groupes de réagir à deux définitions fort différentes du bilinguisme, l'une du « native-like bilingual speaker »⁹, l'autre plus fonctionnelle en référence aux pratiques quotidiennes (Cavalli, *et al.* 2001). Aussi en parlons-nous ici selon une acception large, et non comme d'une pratique précisément définie et délimitée, en admettant que le bilinguisme est la pratique variable de deux ou plusieurs langues et qu'est bilingue tout locuteur se disant bilingue.

3. Le bilinguisme comme défi opposé au “Un”

Parmi les disciplines prenant en charge le plurilinguisme, la sociolinguistique est de celles qui se sont donné pour objectif, sous différentes formes, de traiter du « non-un » dans les langues, de ce qui empêche qu'il n'y ait que du “Un” linguistique (Nicolai à paraître et Prieur ici-même, ouvrant sur la psychanalyse). Pourtant, cette discipline n'est pas toujours allée au bout de l'exploration de l'hétérogène, et a aussi tendu à (re)constituer du “Un”, en prenant le concept de « langue » comme allant de soi¹⁰. Ces choix l'ont entraînée à sous-estimer les implications théoriques du plurilinguisme.

Le plurilinguisme, loin d'être exceptionnel, constitue la règle et offre la possibilité de généraliser l'analyse de l'usage ordinaire des langues, dont la pratique manifeste une constante souplesse en fonction des

9. Voir ci-dessous le point 3) sur la notion de « locuteur natif ».

10. Concept qui peut être mis en doute, sur le plan linguistique, bien sûr, car il n'y a pas à douter que de telles choses existent au plan politique.

interlocuteurs et des situations. Il n'est pas inopportun de rappeler qu'André Martinet situait le bilinguisme dans un continuum avec le monolinguisme (voir sa préface à Weinreich en 1953 ; voir aussi Grosjean 1997), constat qui aide à comprendre ce que font les locuteurs quand ils passent d'une langue à l'autre, aussi bien que d'un style à l'autre. Ainsi, c'est à partir de l'article de Jan-Petter Blom and John J. Gumperz (1972) sur le *code-switching* que les (socio)linguistes ont commencé à regarder le passage d'un code à l'autre comme une ressource dont disposent les locuteurs, et non comme un produit automatique d'une situation, ce qui permet d'envisager des questions concernant autant l'écologie des langues que la linguistique générale. Georges Lüdi (2004) fait des propositions sur ce que pourrait être une théorie du langage qui partirait des répertoires plurilingues et du parler bilingue comme constituant la norme et non l'exception et Rita Franceschini (2004) souligne l'apport des recherches sur le plurilinguisme à une théorie linguistique générale. Cette réhabilitation du bilinguisme est ce à quoi nous avons pensé en demandant une contribution à Ben Rampton, compte tenu de son ouvrage de 1995 (*Crossing : Language and Ethnicity among Adolescence*) et du numéro spécial de *Journal of Sociolinguistics* qu'il a dirigé en 1999 sur le style.

L'idéologie prenant l'unilinguisme comme une évidence d'état originel de l'être humain, dont la figure symbolique la plus ancienne est sans doute le mythe de Babel, apparaît comme un effet de « l'idéologie du standard » (Milroy & Milroy 1985), à laquelle aussi bien chercheurs que locuteurs ordinaires adhèrent spontanément. Les sociolinguistes n'ont pas été suffisamment à l'offensive – ou du moins ne sont pas parvenus à se faire entendre – sur cette question qui a mis longtemps à émerger. En ce point se conjoignent en effet plusieurs facteurs (au moins trois), qui surdéterminent le stéréotype.

1. L'unilinguisme est investi dans la conception occidentale de l'État-nation, dont la forme « idéale » est regardée comme l'équation un pays/une langue, en une figure qui conjugue les effets de l'héritage philosophique du romantisme allemand ayant conduit à la reconnaissance de l'oralité et des pratiques linguistiques ordinaires, et les modalités de standardisation des langues occidentales (voir Joseph 1987 ; le français constitue à bien des égards un extrême de ce processus). Les avatars de cette idéologie comportent différentes

formes de nationalisme linguistique, ne se contentant en général pas de promouvoir une langue (d'ailleurs elle aussi dès lors réduite à l'homogénéité), mais dépréciant les autres (avant tout celles des minorités). On peut en continuité se demander s'il existe des pays qui gèrent « bien » leur plurilinguisme, s'il existe des bilinguismes ne visant pas à la destruction tendancielle de l'autre¹¹.

2. Cette philosophie se répercute dans des croyances ordinaires sur les pratiques langagières, qui conjuguent une adhésion spontanée à l'idée des bienfaits intellectuels de l'unilinguisme, et une méfiance envers le bilinguisme. Ce thème, avec ses deux faces liées, vient, après une longue histoire de préjugés rappelés par Andrée Tabouret-Keller (1988) ou John Edwards (1994) d'être remise au goût du jour par le « rapport Bénisti », positionnement dont les implications sont largement développées ici (Zirotti, Akinci). Pour ce qui est de l'attitude traditionnelle de méfiance à l'égard des bilingues et du bilinguisme, et la suspicion qu'inspirent les identités « doubles » (Fishman 1966), on se contentera de rappeler les propos d'écrivains comme Nancy Huston ou Amin Maalouf, qui racontent comment ils sont régulièrement « sommés » de déclarer ce qu'ils se sentent « vraiment », quel est leur choix intime de pays et de langue.

3) Enfin, les théories linguistiques sont venues renforcer un tel dispositif de pensée, avec la croyance en l'existence d'un être doté de pouvoirs particuliers quant à la connaissance de la langue, *le locuteur natif*, qui parle sa *langue maternelle*, selon un procédé de circularité (Romaine 1989, Renaud 1998). Il est évident que ces pouvoirs particuliers concernent crucialement une seule langue, et peuvent difficilement en concerner davantage, sauf à diluer ce rapport exceptionnel. Or, la notion de locuteur natif est loin d'être simple (Coulmas 1981b, Ballmer 1981), et il apparaît exclu d'en produire une définition exempte de contradictions (Berruto 2003) ; difficulté sans doute encore aggravée en contexte généralisé de déplacements de population. Ainsi, le « locuteur natif » exclut les bilingues et les *quasi-natifs*. Cela doit avoir partie liée avec la doxa, encore souvent en vigueur chez les

11. Il y aurait l'Inde, à en croire Bijeljac & Breton 1997 – mais ce n'est pas un cas de confrontation de deux langues (22 langues officielles).

linguistes, selon laquelle « toutes les langues se valent »¹². Ce que l'on ne peut que récuser d'un point de vue sociolinguistique (voir Heller 1999 sur les débats publics sur le langage, entre autres sur le plurilinguisme) comme d'un point de vue sociologique (voir Achard 1993 sur les différences entre les pratiques langagières et les statuts qui leur sont attachés).

Derrière l'attitude en faveur du "Un", idéal qui grève toute reconnaissance du multiple, se profile une question qui concerne toutes les sciences humaines et sociales autant que la philosophie, qui posent l'existence première du monde dans lequel le sujet parlant vient s'insérer. Point d'achoppement de la multiplicité des identités, le fantasme du "Un" détermine toujours le regard posé sur soi-même et sur les autres, et la difficulté contemporaine de concilier des appartenances multiples. C'est, indique Jean-Luc Nancy, « comme si toute notre tradition occidentale avait... engendré la problématique du 'un', du 'sujet un' à laquelle maintenant nous avons à faire... là où on s'attendrait par excellence à saisir le 'un'..., on trouve du multiple et du confus » (Nancy 1992 : 52-53). Les personnes qui revendiquent plus d'une appartenance étatique sont stigmatisées, potentiellement dangereuses pour l'identité et l'allégeance nationales, liées à l'idéologie du « Un » prévalant en Europe¹³, même si les choses évoluent. En effet, peu à peu émergent, dans des discours de jeunes bilingues, la mention d'une identité « européenne » ou « supranationale » pour certains (Varro & Javel 1997), la revendication d'une « double appartenance » pour d'autres (Muñoz 1999) et enfin, l'affirmation d'un bilinguisme « symbolique » qu'on préférera à l'idée de bilinguisme passif (« l'arabe est ma langue mais je ne le parle pas », propos cité par Dabène & Billiez 1987).

Le "scandale" que constitue le bilinguisme est ainsi qu'il menace – empêche de (re)faire – l'unité « perdue », illusion qui a partie liée

12. Le spécialiste du bilinguisme William Mackey (1987) a pu dire qu'il n'y avait qu'aux yeux de Dieu et des linguistes que les langues étaient égales entre elles.

13. Il ne s'agit pas d'une simple image mais d'une notion performative. Par la Convention de Strasbourg (6 mai 1963), les pays signataires (Autriche, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, RFA, Suède) s'engageaient à réduire les cas de double nationalité. L'application varie selon les pays, elle est assez souple en France (Costa-Lascoux 1989).

avec le mythe de la pureté raciale originelle. Comme pour la notion de race et éventuellement celle de nation, chez les idéologues de l'unité perdue c'est la notion de *pureté de la langue* qui est venue s'y substituer (Sériot & Tabouret-Keller 2005). La problématique du « sujet un » est bien au centre des difficultés que rencontrent ceux qui, tout en maintenant leurs langues et cultures d'origine, cherchent à vivre et élever leurs enfants dans un pays officiellement « monolingue » et officieusement « monoculturel » comme la France. Elle provoque des tensions non seulement entre monolingues et bilingues, mais entre tenants d'un « vrai » bilinguisme et ceux qui acceptent (ou pratiquent) des « parlars mixtes ou alternés »¹⁴.

Conclusion : le bilinguisme enjeu politique et intellectuel

Les tensions sociales si vives en France en cette année 2005-2006 rappellent la difficulté de concilier les sphères publique et privée, auparavant tenues bien distinctes. Depuis peu, les règles égalitaristes de l'école républicaine et les revendications identitaires des minorités dans les pays développés sont entrées en collision sur la scène sociale et politique. Dans cet affrontement, il n'est pas souvent question de bilinguisme de façon explicite, d'abord parce que les jeunes locuteurs sont le plus souvent des francophones unilingues, bilingues seulement virtuellement. Ce bilinguisme essentiellement symbolique, lié à des revendications identitaires, n'est pas pris en compte par les instances politico-administratives.

Au niveau planétaire, le continent africain exemplifie l'enjeu symbolique, social et politique que représente le plurilinguisme ; depuis longtemps, des chercheurs et des protagonistes des systèmes éducatifs cherchent à promouvoir, à côté des langues officielles (langues des ex-colonisateurs), l'apprentissage des langues maternelles (nationales et identitaires), pouvant faciliter les performances scolaires des enfants et qui pourrait contribuer à sortir les pays du sous-développement (voir Tabouret-Keller *et alii*. 1997 et TRANEL 1997).

14. Pour un cas concernant des jeunes « issus de l'immigration », voir par exemple Fabienne Melliani (2000) sur la façon dont des jeunes d'origine maghrébine de la région rouennaise négocient une « identité mixte ». Jacqueline Billiez (1992) s'intéresse à la constitution de pratiques « inter-ethniques » dans un groupe de jeunes aux identités diversifiées.

Mais, individuelles ou collectives, les situations de bilinguisme impliquant des langues aux statuts inégaux (majoritaire/minoritaire, dominant/dominé) supposent des enjeux considérables au plan personnel et sociétal. Car toutes les langues sont potentiellement en concurrence et co-existent dans une tension idéologique. Les situations de contact montrent à quel point les langues ne sont pas égales, et les inégalités Nord-Sud se répercutent aussi dans les situations de contacts de langues¹⁵. Ainsi, un couple franco-algérien en France n'a pas les mêmes possibilités pragmatiques de transmettre la langue minoritaire à ses enfants qu'un couple franco-américain ou franco-allemand (Varro, éd., 1995). Une école africaine a moins de possibilité d'organiser l'apprentissage des langues maternelles de ses élèves qu'une école scandinave d'assurer cet apprentissage à chaque nouvel élève allophone.

La recherche peut cependant contribuer à modifier des perceptions, même profondément enracinées, dans l'appréhension intellectuelle des contacts de langues et du plurilinguisme et de leur portée dans la vie des individus et des sociétés. Les articles réunis ici font un pas dans cette direction, qu'il s'agisse des explorations d'Annick De Houwer des milieux conditionnant le développement harmonieux ou non des petits « bilingues natifs », de la dénonciation par Jean-Pierre Zirotti des situations intenable faites aux élèves bilingues ou allophones des milieux populaires à l'école de la République, de la démonstration concrète par Mehmet-Ali Akinci que les compétences et performances scolaires des « bilingues turc-français » sont à égalité, sur le plan de l'écrit, avec celles des « monolingues français », des analyses par Jean-Marie Prieur de la position instable d'un sujet entre ses langues – car il n'y a pas de langue qui ne soit mixte, pas de subjectivité qui ne soit composite – des descriptions par Ben Rampton des jeux de langage plurilingues révélateurs des identités multiples (en un mot « non-ethniques ») des écoliers britanniques ou enfin du texte de Christine Deprez, qui indique les directions possibles des recherches futures sur le bilinguisme et le plurilinguisme, texte que nous avons qualifié de manière parfaitement programmatique d'« ouverture », pour clore ce numéro.

15. L'inégalité nord-sud se manifeste aussi dans les pratiques d'éducation bilingue dite « d'immersion » : seuls les pays riches (Canada avant tout, inventeur du concept) peuvent s'offrir de tels programmes si coûteux en moyens humains et en temps.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD P. (1993), *La sociologie du langage*, Paris, Presses universitaires de France (« Que sais-je ? »).
- APPEL R. & MUYSKEN P. (1987), *Language Contact and Bilingualism*, London, Edward Arnold.
- BALLMER T. (1981), « A typology of native speakers », in COULMAS 1981a : 51-67.
- BERRUTO G. (2003), « Sul parlante nativo », in RADATZ H.I. & SCHLÖSSER R. (a c. di), *Donum Grammaticorum. Festschrift für Harro Stammerjohann*, Tübingen, Niemeyer : 1-14.
- BIJELJAC R. & BRETON R. (1997), *Du langage aux langues*, Paris, Gallimard (Découvertes).
- BILLIEZ J. (1992), « Le “parler véhiculaire interethnique” de groupes d’adolescents en milieu urbain », in *Des langues et des villes*, Paris, Didier-Érudition : 117-126.
- BLOM J.P. & GUMPERZ J. (1972), « Social meaning in linguistic structure : Code-switching in Norway », in GUMPERZ J. & HYMES D. (eds), *Directions in Sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart and Winston : 407-434.
- BLOMMAERT J. (2003), « A sociolinguistics of globalization », *Journal of Sociolinguistics*, n° 7/4 : 607-23.
- BOYD S. et al. (1995), “Minority and majority language use among four immigrant groups in the Nordic Region”, in FASE W., JASPAERT K. & KROON S. (eds), *The State of Minority Languages*, Lisse (NL), Swets & Zeitlinger : 97-112.
- CALVET L.-J. (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CAVALLI, M. et al. (2001), « Le bilinguisme : représentations sociales, discours et contextes », in MOORE D. (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage*, Paris, Didier (Credif-Essais) : 65-99.
- COSTA-LASCOUX J. (1989), *De l’immigré au citoyen*, Paris, La Documentation française.
- COULMAS F. (ed.) (1981a), *A Festschrift for Native Speaker*, The Hague, Mouton.
 — (1981b), « Introduction : the concept of native speaker », in COULMAS 1981a : 1-25.

- DABÈNE L. & BILLIEZ J. (1987), « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in VERMES & BOUTET (éds) 1987, vol. II : 62-77.
- DEPREZ C. (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier-Crédif.
- DEPREZ DE HEREDIA C. (1987), « Du bilinguisme au parler bilingue », in VERMES. & BOUTET 1987, vol. II : 91-127.
- (1989), « Le plurilinguisme des enfants à Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 5, 2 : 71-87.
- EDWARDS J. (1994), *Multilingualism*, London, Routledge.
- EXTRA G. & VERHOEVEN L. (eds) (1993), *Immigrant Languages in Europe*, Clevedon-Philadelphia-Adelaide, Multilingual Matters.
- FERGUSON C. (1959), « Diglossia », *Word*, n° 15 : 325-340.
- FISHMAN, J.A. (ed.) (1966), *Language Loyalty in the United States*, The Hague, Mouton.
- FRANCESCHINI R. (2004), « Weshalb brauchen Linguisten mehrsprachige Sprecher ? », *RAFLA*, IX-2 : 105-124.
- GADET F. (à paraître), « Migrant languages in France », in AMMON U. & HAARMANN H. (eds), *Lexikon der Sprachen des europäischen Westens*, Klagenfurt & Wien, Wieser Verlag.
- GREEN N. (2002), *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France.
- GROSJEAN F. (1982), *Life with two Languages. An Introduction to Bilingualism*, Cambridge, Harvard University Press.
- (1997), « Processing mixed language : Issues, findings and models », in DE GROOT A. & KROLL J. (eds), *Tutorials in Bilingualism : Psycholinguistic Perspectives*, Mahwah (NJ), LEA : 225-254.
- HAGÈGE C. (1996), *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.
- HAMERS J. & BLANC M. (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- HAUGEN E. (1961), « The bilingual individual », in SAPORTA S. (ed.), *Psycholinguistics*, New York, Holt, Rinehart & Winston : 398-407.
- (1972), *The Ecology of Language*, Stanford University Press.

- HELLER M. (1999), « Sociolinguistics and public debate. Ebonics, language revival, *la qualité de la langue* and more : What do we have to say about the language debates of our time ? », *Journal of Sociolinguistics*, 3/2 : 260-88.
- HUSTON N. (1999), *Nord perdu*, Arles, Actes Sud.
- JOSEPH J.E. (1987), *Eloquence and Power*, London, Pinter.
- KALLMEYER W. (2004), « Variation multilingue et styles sociaux communicatifs. L'exemple de jeunes migrants turcs en Allemagne », *Langage et Société*, n° 109 : 75-93.
- LAMBERT W.E. (1955), « Measurement of the linguistic dominance in bilinguals », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, n° 50 : 197-200.
- LATOMAA S. (1998), « English in contact with "the most difficult language in the world" : the linguistic situation of Americans living in Finland », in VARRO G. & BOYD S. (eds), « Americans in Europe in sociolinguistic perspective. Probes in Northern and Western Europe », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 133 : 51-72.
- LECONTE F. (1997), *La famille et les langues. Une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris, L'Harmattan.
- LÜDI G. (2004), « Pour une linguistique de la compétence du locuteur pluri-lingue », *RAFLA*, IX-2 : 125-35.
- LÜDI G. & PY B. ([1986] 2003), *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.
- MAALOUF A. (1998), *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset.
- MACKAY W. (1987), « Bilingualism and multilingualism », in AMMON U., DITTMAR N. & MATTHEIER K. (eds), *Soziolinguistik*, Berlin, de Gruyter : 699-714.
- MARTINET A. (1963), préface à WEINREICH U., *Languages in Contact* : vii-ix.
- MELLIANI F. (2000), *La langue du quartier*, Paris, L'Harmattan.
- MILROY J. & MILROY L. (1985), *Authority in Language*, London, Routledge.
- MILROY L. & MUYSKEN P. (eds) (1995), *One Speaker, two Languages. Cross-disciplinary Perspectives on Code-switching*, Cambridge, Cambridge University Press.

- MUÑOZ, M.-C. (1999), « Usages du français et double appartenance : le cas des Portugais en France », *Éducation et Sociétés plurilingues*, n° 7 (décembre) : 21-33.
- MYERS-SCOTTON C. (1993), *Social Motivations for Code-switching : Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- NANCY J.-L. (1992), « Un sujet ? », in MICHELS A., NANCY J.-L., SAFOUAN M., VERNANT J.-P. & WEIL D., *Homme et sujet. La subjectivité en question dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan : 47-114.
- NICOLAI R. (à paraître), *La vision des faits*.
- PAYET J.-P. & VAN ZANTEN A. (1996). « Note de synthèse. L'école, les enfants de l'immigration et des minorités ethniques. Une revue de la littérature française, américaine et britannique », *Revue française de pédagogie*, n° 117 (oct.-déc.) : « L'école et la question de l'immigration » : 87-149.
- RAMPTON B. (1995), *Crossing : Language and Ethnicity among Adolescents*, London - New York, Longman.
- (1999), « Styling the other », *Journal of Sociolinguistics*, special issue.
- RENAUD P. (1998), « Absoute pour un locuteur natif », in QUEFFÉLEC A. (dir.), *Le français en Afrique : francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, ROFCAN, n° 12 : 257-72.
- ROBIN R. (2003), *Le deuil de l'origine : une langue en trop, une langue en moins*, Paris, KIME.
- ROMAINE S. (1989), *Bilingualism*, London, Blackwell.
- SÉRIOT P. & TABOURET-KELLER A. (éds). (2004), *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, Lausanne, Cahiers de l'ILSL, n° 17.
- TABOURET-KELLER A. (1988), « Les effets nocifs du bilinguisme, cent ans d'errance », in *Euskara Biltzara*, Congreso de la lengua vasca, San Sebastian, Servicio Central de publicaciones del Gobierno vasco, Vitoria-Gasteiz : 157-169.
- TABOURET-KELLER A. et al. (eds). (1997), *Vernacular Literacy. A Re-Evaluation*, Oxford University Press.
- TRANEL (1997), « Langues et éducation en Afrique noire », n° 26.

- VARRO G. (1984), *La femme transplantée. Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*, Lille, Septentrion.
- (éd.) (1995), *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin.
- VARRO G. & JAVEL F. (1997), Bilinguisme et identité au lycée français de Munich, *Éducation et Sociétés plurilingues*, n° 2 (septembre) : 55-66.
- VERMÈS G. (dir.). (1988), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, vol. II.
- VERMÈS G. & BOUTET J. (éds) (1987), *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan (2 vol.).
- WEINREICH U. (1953), *Languages in contact. Findings and Problems*, The Hague, Mouton.